

Comité départemental Natura 2000

Site « Vallée de l'Adour »



Document rédigé et diffusé par A. Perrot, 12/03/2012

Le site « Vallée de l'Adour »

- **Lit de l'Adour et la vallée fluviale :**
De Bagnères de Bigorre à Barcelone du Gers
- **Surface totale : 2 685ha**
- **Communes et départements :**
 - 18 communes du Gers : 1 510ha
 - 36 communes des Hautes-Pyrénées : 1 175ha



Le site « Vallée de l'Adour »

✓ Les habitats et les espèces :

- 19 espèces d'intérêt communautaire
(8 dans le bordereau initial)

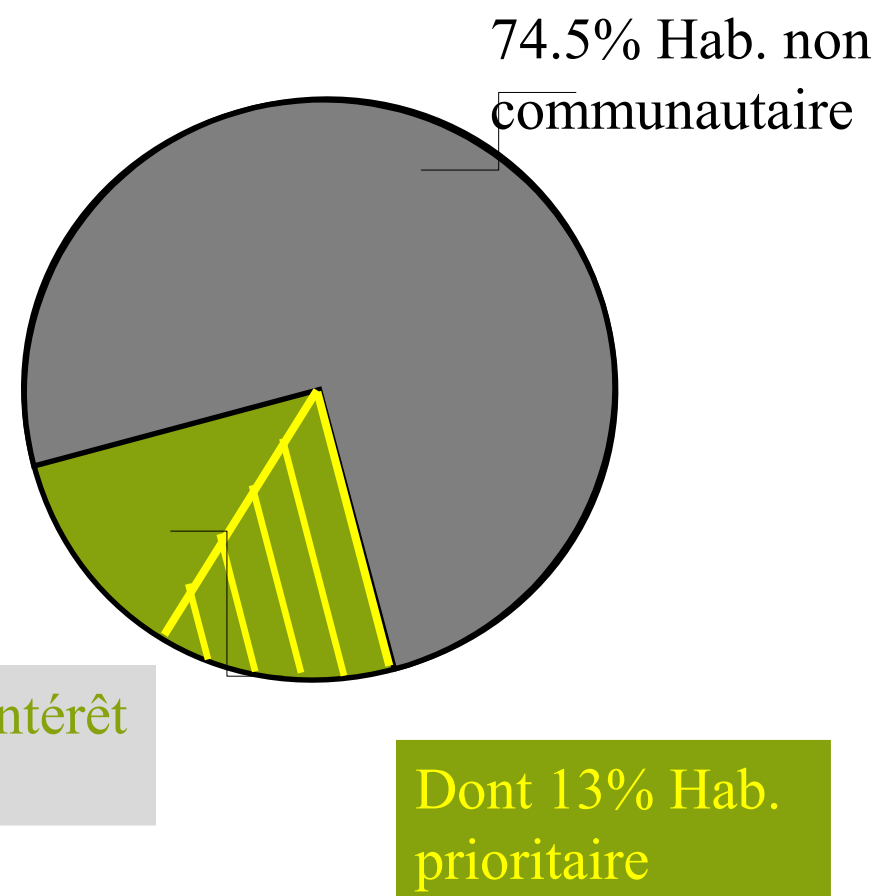
- Flûteau nageant
- Loutre d'Europe, Desman des Pyrénées
- Cistude d'Europe
- Chabot, Lamproie marine et de Planer, Toxostome,
- Gomphe de Graslin, Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure
- Cuivré des marais, Ecaille chinée
- Grand capricorne, Lucane cerf volant
- Barbastelle, Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées



Le site « Vallée de l'Adour »

✓ Les habitats et les espèces :

- 19 espèces d'intérêt communautaire (8 dans le bordereau initial)
- 8 habitats d'intérêt communautaire (6 dans le bordereau initial)
 - 4 d'eaux stagnantes et courantes
 - 2 de forêts : alluviale et mixte
 - 1 de berge : mégaphorbiaies
 - 1 prairial : prairie de fauche



lloc -

- Mail : natura.adouramant@institution-adour.fr

Le site « Vallée de l'Adour »

✓ Les problématiques :

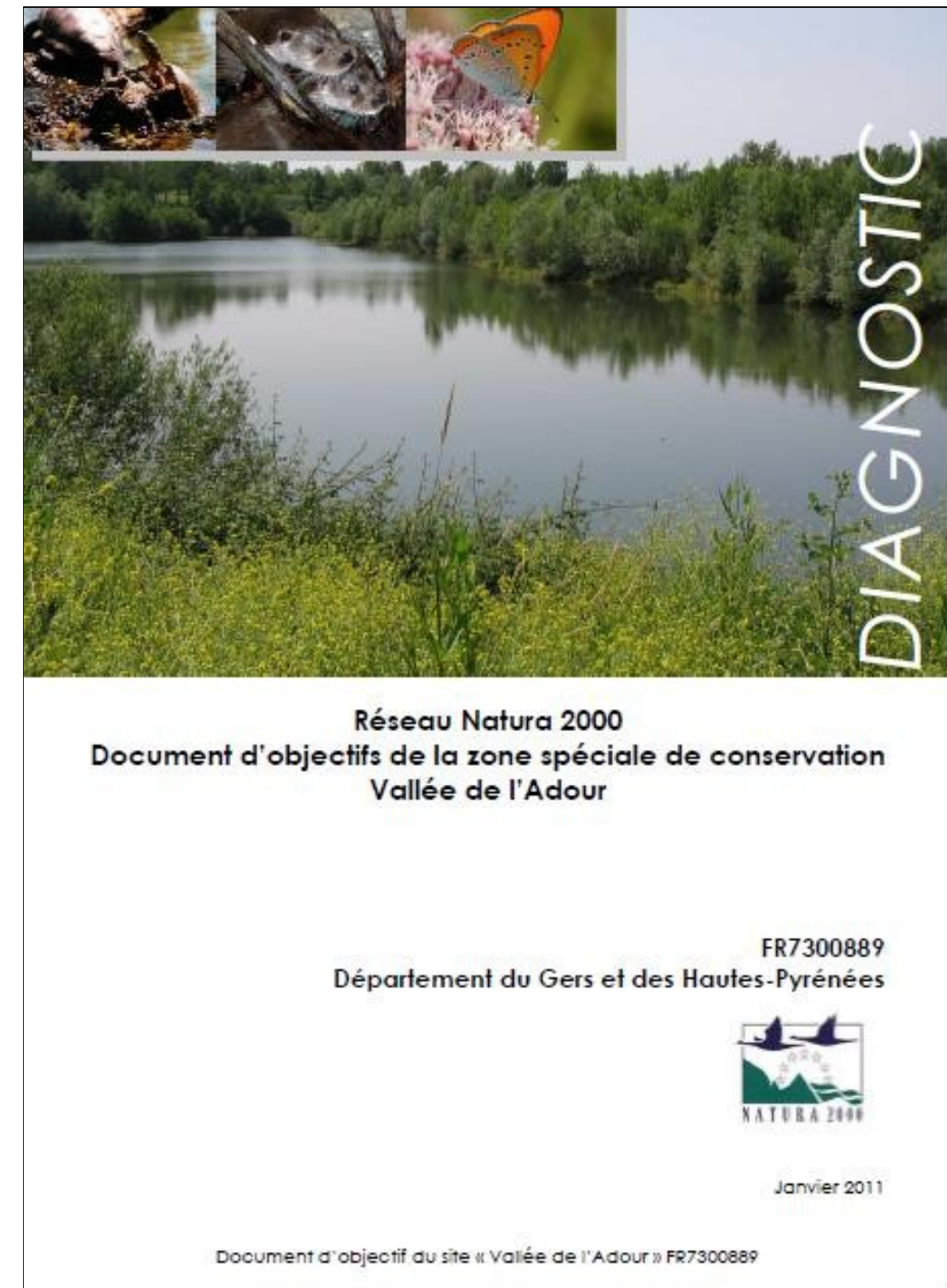
- La qualité et la dynamique des milieux aquatiques
- La gestion des milieux forestiers
- Les continuités écologiques (ripisylves, haies, mares, cours d'eau...)
- La préservation et la restauration de milieux ouverts
- La prise en compte de la sensibilité des milieux (travaux, espèces invasives, usagers...)

✓ Les actions :

- Informer, former et sensibiliser
- Contrats NATURA 2000 pour les agriculteurs et les propriétaires :
- Assurer la prise en compte des enjeux Natura 2000
- Suivis des milieux et des espèces

Validation du Docob

- Validation en Copil le 2 février 2011
- Approbation par arrêté préfectoral du 5 avril 2011
- ❖ **Installation du comité de pilotage de l'animation du site le 3 mai 2011**
- Réélection de M. Guy Darrieux à la présidence du Copil
- Désignation de l'Institution Adour comme structure animatrice du site pour 3 ans.



DIAGNOSTIC

Bilan de la première année d'animation

Actions de communication

✓ Les Outils :

- **Site Internet de l'Institution Adour** : mise à disposition des documents (cartes, Docob,...)



INSTITUTION ADOUR
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

inscrivez-vous à la newsletter Rechercher OK

NATURA 2000
VALLÉE DE
L'ADOUR

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

- Le réseau européen et ses objectifs
- L'application en France : contractualisation et évaluation d'incidence
- Historique du site et positionnement de l'Institution Adour

Le réseau européen et ses objectifs

Le réseau Natura 2000 [lien vers www.natura2000.fr] est un réseau d'espaces naturels situés sur le territoire de l'Union Européenne. Chaque Etat membre propose des zones où se trouvent des habitats naturels et des espèces animales et végétales d'intérêt communautaires. L'objectif est de préserver la diversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

Accueil
L'Institution Adour
SAGE Adour Amont
SAGE Midouze
Natura 2000 "l'Adour"
Natura 2000 "Vallée de L'Adour"
Qu'est-ce que Natura 2000 ?
La démarche
Etat des lieux
Enjeux et Actions
Pour aller plus loin...
Agenda
La Maison de l'eau
Marchés Publics
Galeries Photos

Bilan de la première année d'animation

Actions de communication

✓ Outils :

- Site Internet de l'Institution Adour
- Publication annuelle de l'Info'site : informations générales sur l'avancée de la gestion du site : premier trimestre 2011.

NATURA 2000 "Vallée de l'Adour" Infosite N°1

Et maintenant ?
...la définition du programme d'action est en cours

Afin d'atteindre les objectifs fixés, de nouveaux groupes travaillent depuis fin juin 2010, sur la définition d'actions possibles et acceptables. Ils se rassemblent autour de 3 thématiques :

- Eau et qualité des milieux aquatiques et des annexes : dynamique fluviale, pollutions...
- Forêts et gestion des espaces boisés : entretien et réhabilitation des forêts et des alignements d'arbres...
- Gestion des milieux ouverts : gestion des prairies, cultures, friches...

Les actions proposées par ces groupes de travail pourront être mises en œuvre après la validation du Docob prévue fin janvier 2010.

Fiche d'identité du site "Vallée de l'Adour"

Le site s'étend sur 2 635 ha de Bagnère-de Bigorre à Barcelonne-du-Gers et comprend l'Adour et une partie de sa vallée alluviale. Il traverse 54 communes (36 Hautes-pyrénéennes et 18 gersaises).

Pour plus d'information :
Site internet de la Vallée de l'Adour : www.natura2000-valleedeladour.fr
Adresse mail : natura.adouramont@institution-adour.fr
Site internet du réseau Natura 2000 dans le Gers : <http://gers.n2000.fr/>
Site internet du réseau Natura 2000 national : www.natura2000.fr

Résultats de l'inventaire naturaliste

48 habitats naturels dont 7 d'intérêt communautaire et 1 prioritaire

- Eaux stagnantes et courantes : lacs eutrophes, rivières, végétations fluviales...
- Forêts : forêts alluviales d'Aune et de Frênes, Forêt mixte de chênes et d'Ormes...
- Berges : mégaphorbiaies
- Prairies : prairies maigres de fauche

15 espèces d'intérêt communautaire :

- Mammifères : Loup d'Europe
- Reptile : Crotale d'Europe
- Poissons : Lamproie marine, Lamproie de Planet, Taxostome, Chabot
- Libellules (Odonates) : Cordulie à corps fin, Agrion de mercure, Gomphes de Grassin
- Insectes du bois : Lucane cerf volant, Grand capricorne
- Papillon : Culex de marais, Ecaille chinée
- Végétal : Flûteau nageant
- Chauves-souris : Grand Rhinolophe

Nos Prestataires

Le Conservatoire régional des espaces naturels :
Il a réalisé les inventaires naturalistes du site pendant le printemps et l'été 2009.

Actuellement, il réalise un inventaire complémentaire sur les prairies de fauche ainsi qu'une étude permettant d'identifier les chauves-souris présentes sur le site.

Les ADASEA :
Elles apportent leurs connaissances dans le domaine agricole ainsi que sur Natura 2000 afin d'assister l'Institution Adour dans la définition de la partie « agricole » du programme d'actions.

Les Fédérations de chasse :
Elles ont réalisé un inventaire des pratiques cynégétiques et des gibiers présents sur le site. Ceci leur a permis de rédiger la partie cynégétique du diagnostic socio-économique du Docob.

NATURA 2000 "Vallée de l'Adour" Infosite

Edito

Face à la perte de biodiversité qui affecte non seulement l'équilibre écologique mais également les usages tels que l'agriculture ou la pêche, Natura 2000 est une démarche qui incite les acteurs locaux à s'investir dans la préservation de leur environnement. Son application en France présente l'avantage de ne pas contraindre fortement puisqu'il s'agit de mesures contractuelles et non d'une réglementation stricte.

C'est parce que Natura 2000 est construit en concertation avec les élus, les riverains et les usagers de l'Adour que l'Institution Adour a décidé de mener l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 « Vallée de l'Adour ». Le comité de pilotage, dont je suis Président, doit permettre de mettre tout le monde autour de la table pour dialoguer et trouver des moyens de maintien de la biodiversité de l'Adour notamment par le biais des activités humaines.

A ce stade de l'élaboration du document d'objectifs, nous pouvons nous féliciter de la participation active des acteurs du site qui a permis d'établir l'état des lieux et de dégager les enjeux et les objectifs de conservation. Aujourd'hui, les premières pistes d'actions sont en train d'être dégagées et nous pourrions vous les présenter dans la prochaine lettre d'information.

Guy Darrieux,
Président du comité de pilotage du site, vice-président de l'Institution Adour, maire de Riscle et conseiller général du Gers

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Qu'est-ce que le réseau Natura 2000 ?

L'Europe possède une variété de climats, de paysages et de cultures qui induit une très grande diversité biologique. Le réseau Natura 2000 a été créé dans le but de conserver cette biodiversité.

Dans ce cadre, la Directive « Habitats » a été adoptée en 1992 par l'union européenne. Elle a pour objectif de protéger et de gérer des habitats naturels et des espèces animales ou végétales considérées comme rares ou menacées au niveau européen. 231 d'habitats naturels et 900 espèces sont ainsi répertoriés et dits « d'intérêt communautaire ». Ainsi, Natura 2000 est un réseau de sites représentatifs de cette diversité où la présence des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire est préservée.

La mise en œuvre de Natura 2000

La France a choisi d'élaborer un document d'objectif (Docob) propre à chaque site afin de préciser les objectifs de conservation des espèces et habitats naturels et d'y intégrer les exigences socio-économiques locales. L'Institution Adour a choisi de s'impliquer dans la démarche en tant qu'opérateur du site et ainsi d'élaborer le Docob en s'appuyant sur une concertation locale solide.

Le DOCOB : Plan de gestion local précisant les objectifs de conservation de la biodiversité et les exigences socio-économiques locales.

INSTITUTION ADOUR
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

Contacts, crédits photos, publications...

Tirages : 350 exemplaires
Directeur de la publication : GUY DARRIEUX
Rédaction : ANNE PERROT
Crédits photos : Institution Adour
Conception & réalisation : CHRISTOPHE COLL (www.christophecoll.com)
Impression : Imprimerie Artisanale

Notre journal est imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Comité de pilotage Natura 2000

Maison de l'eau
Conseil Général des Landes - 32160 Jû-Belloc
Tél : 05.62.08.35.98
www.natura2000-valleedeladour.fr

Contact : ANNE PERROT, chargée de mission
Natura 2000 "Vallée de l'Adour"
natura.adouramont@institution-adour.fr

NATURA 2000 VALLÉE DE L'ADOUR

Maison de l'eau - Institution Adour
www.natura2000-valleedeladour.fr

institution-adour.fr

Bilan de la première année d'animation

Actions de communication

✓ Outils :

- Site Internet de l'Institution Adour
- Publication annuelle de l'Info'site
- Création d'une affiche diffusés en mairie.

NATURA 2000
VALLÉE DE L'ADOUR

Des actions concrètes pour la biodiversité...

■ Barcelonne-du-Gers
■ Riscle
■ Maubourguet
■ Vic-en-Bigorre
■ Tarbes
■ Bagnères de Bigorre

QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?
C'est un réseau de sites visant à préserver les espèces et les habitats naturels remarquables d'Europe.
L'objectif est d'**encourager les pratiques qui contribuent à la conservation de milieux et d'espèces menacés.**

POURQUOI LA VALLÉE DE L'ADOUR ?
Pour sa **richesse en milieux humides** liée à la mobilité de l'Adour tels que les forêts alluviales.
Egalement par la présence des espèces rares comme la Loutre ou la Cistude d'Europe.

COMMENT PASSER À L'ACTION ?
Selon vos objectifs, l'Institution Adour pourra définir avec vous les actions permettant de **gérer vos parcelles de manière environnementale.**
Ces pratiques pourront être **accompagnées financièrement** par les contrats et chartes Natura 2000.

SUIS-JE DANS UN PÉRIMÈTRE NATURA 2000 ?
La carte détaillée du site est disponible dans votre mairie.

natura.adouramont@institution-adour.fr
ou 05 62 08 35 98

INSTITUTION ADOUR
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

NATURA 2000

Bilan de la première année d'animation

Actions de communication

✓ Outils :

- Site Internet de l'Institution Adour
- Publication annuelle de l'Info'site
- Création d'une affiche
- Création d'une plaquette informative à destination du grand public.

VOS ACTIVITÉS ET LA CONSERVATION DU SITE SONT ELLES COMPATIBLES ?

La richesse du site dépend de l'évolution naturelle des milieux mais également des activités qui y sont pratiquées. Si la Vallée de l'Adour représente aujourd'hui un intérêt pour qu'elle soit classée comme site Natura 2000 c'est que les activités humaines n'ont pas été sources d'appauvrissement irréversibles de la biodiversité.

L'agriculture est la principale activité présente sur le site. Les pratiques locales peuvent parfois avoir des conséquences négatives mais également positives sur les habitats et les espèces. Par exemple, le pâturage permet le maintien de milieux ouverts intéressants et la taille régulière des haies entretient le gîte de certaines espèces.

Les ouvrages en rivière peuvent entraîner l'artificialisation des berges et donc une baisse de la biodiversité. Mais les projets tel que la **reconquête de l'espace de mobilité du fleuve permettent de recréer les milieux humides diversifiés** et de réduire les interventions sur le cours d'eau.

La richesse de ce territoire est donc directement liée à l'homme. Natura 2000 n'a pas pour vocation d'interdire des pratiques mais au contraire d'encourager les initiatives en faveur des milieux et des espèces par le biais des contrats ou de la charte proposés dans le document d'objectifs.

COMMENT PARTICIPER ?

Vous pouvez participer à la gestion du site par le biais des contrats ou de la charte Natura 2000.

1- Contacter la structure animatrice

Elle confirmera si vos parcelles sont éligibles, et fera le point sur vos objectifs afin de vous proposer les actions de gestion les mieux adaptées.

Elle vous indiquera les engagements de gestion (cahier des charges) et vous accompagnera pour le montage du dossier.

2- Transmettre le dossier pour instruction à la Direction Départementale des Territoires (DDT)

La DDT instruit le dossier ; s'il est complet, elle vous envoie une notification. Le contrat peut alors commencer.

3- Mettre en oeuvre les engagements

Vous pouvez alors mettre en oeuvre les engagements contenu dans le contrat. L'organisme payeur (Agence de Services et de Paiement) vous rembourse alors les sommes engagées.

Président du COPIL : Guy DARRIEUX
Structure porteuse : Institution Adour
Contact : Anne PERROT



Des actions concrètes pour la biodiversité ...



Institution Adour
Maison de l'eau du Val d'Adour
32160 JÜ-BELLOC

Tél/Fax : 05 62 08 35 98

Mail : natura.adouramont@institution-adour.fr
Site : www.natura2000-valleedeladour.fr



LE SITE NATURA 2000 :

Vallée de l'Adour



Le cours d'eau et ses berges abritent des espèces remarquables telles que la loutre, la cistude ainsi que la lamproie marine ou le chabot de l'Adour. La mobilité de l'Adour permet également le maintien des milieux remarquables tels que la forêt alluviale d'aunies et de frênes : symbole de la richesse de l'Adour.

Les prairies de fauche moins nombreuses représentent cependant un habitat favorable à un grand nombre d'espèces. Leur maintien est donc un enjeu important pour le site.

Les inventaires ont permis de révéler la présence de nombreuses espèces remarquables telles que les chauves-souris, les odonates ou le flûteau nageant, végétal aquatique rare en Midi-Pyrénées.



Loutre d'Europe

Fiche d'identité

- ▶ 2 659 ha de Bagnères-de-Bigorre à Barcelonne-du-Gers
- ▶ 18 communes Gersoises et 36 communes Hautes-Pyrénéennes
- ▶ 7 habitats naturels et 19 espèces d'intérêt communautaire



Qu'est-ce que le réseau Natura 2000 ?

C'est un programme européen de préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Il regroupe donc des sites reconnus pour leur diversité. Le site Vallée de l'Adour appartient au réseau Natura 2000 depuis 2007.

Qu'est-ce qu'un habitat et une espèce d'intérêt communautaire ?

Un habitat naturel (espace où vivent plantes et animaux) ou une espèce est dit « d'intérêt communautaire » lorsqu'il est considéré comme intéressant au vu du maintien de la biodiversité européenne. La présence de tels habitats et espèces en Vallée de l'Adour révèle sa richesse en terme de biodiversité.

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000 : Une gestion concertée de l'Adour

Ce document a été élaboré par l'ensemble des acteurs du site (élus, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs...) afin de proposer des mesures de gestion correspondant aux particularités du site.

Fruit d'une concertation de 2 ans, le document d'objectifs (Docob) fait une présentation du site et propose des actions concrètes :

- ▶ La restauration et la gestion de milieux,
- ▶ Les guides de bonnes pratiques,
- ▶ La sensibilisation des usagers aux enjeux du site,
- ▶ Les études naturalistes pour mieux connaître le site...

Il est consultable dans toutes les mairies du site et est téléchargeable sur le site internet de l'Institution Adour qui est chargée de la mise en œuvre du Docob : <http://www.institution-adour.fr>



Natura 2000 : Quelles conséquences pour les habitants et les usagers du site ?

Les projets d'aménagement ou les manifestations sportives font déjà l'objet de déclaration ou d'autorisation auprès de l'administration. Le dossier doit alors comporter la description du projet et de ses impacts sur l'environnement (eau, air, déchets...).

Désormais, s'y ajoute une évaluation d'incidences prenant en compte les habitats et espèces Natura 2000. Les projets pourront être autorisés par l'administration si les enjeux de conservation du site ne sont pas menacés.

Les autres usages tels que la chasse ou la pêche peuvent continuer à être pratiqués, comme avant, dans le respect des lois et des normes.

Des milieux et des espèces remarquables...



Fauche de prairie

Gestion par pâturage

Cuvrière des marais

Cistude d'Europe

Mégaphorbiaies

Bilan de la première année d'animation

Actions de communication

✓ Outils :

- **Site Internet de l'Institution Adour**
- Publication annuelle de l'**Info'site**
- Création d'une **affiche**
- Création d'une **plaquette**
- Rédaction d'un **guide** « prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les programmes de travaux » **en cours de rédaction** et à destination des structures gestionnaires des cours d'eau :
 - reprend les grands étapes de l'évaluation d'incidence
 - adapte les informations nécessaires au site de la vallée de l'Adour
 - Document ressource pour tous les usagers du site (fiche synthétique des habitats et des espèces...)

Bilan de la première année d'animation

Actions de communication

✓ Formation et information :

- **Formation** sur l'amélioration des connaissances et des principes de gestion : sept/oct 2011
 - ~ Animation portée par l'ADASEA
 - ~ 1 jour : présentation du site et terrain pour une prise de contact avec les habitats
 - ~ 1/2 journée : présentation des outils de gestion et retour d'expérience d'un contractant des Etangs de l'Armagnac.
 - ~ 22 participants (public varié : service Etat, collectivités, associations...)

Bilan de la première année d'animation

Actions de communication

✓ Formation et information :

- **Formation** sur l'amélioration des connaissances et des principes de gestion : sept/oct 2011
 - ~ Animation portée par l'ADASEA
 - ~ 1 jour : présentation du site et terrain pour une prise de contact avec les habitats
 - ~ 1/2 journée : présentation des outils de gestion et retour d'expérience d'un contractant des Etangs de l'Armagnac.
 - ~ 22 participants (public varié : service Etat, collectivités, associations...)
- **Interventions** auprès d'établissements d'enseignement et de formation
- **Réunions** d'information auprès des agriculteurs

Bilan de la première année d'animation

Actions issues du Docob

- ✓ Animation des contrats Natura 2000 :
 - Rédaction des cahiers des charges des contrats
 - Identification des contractants potentiels
 - **Identification des zones prioritaires d'action :** prospections sur carte et de terrain.

- **Aucune contractualisation en 2011 :**
 - ✓ Difficultés d'identification des propriétaires (+5 200 parcelles cadastrales à identifier)



CONTRATS NATURA 2000

Cahiers des charges des mesures contractuelles
Site natura 2000 Vallée de l'Adour



A32301P	Restauration de milieux ouverts ou humides par débroussaillage
Milieux concernés	Milieux ouverts (prairies, friches...) et zones humides en cours de fermeture et abritant des espèces d'intérêt communautaire.
Objectifs	OB – conserver les habitats prairiaux.
Résumé de la mesure	Vise l'ouverture de surfaces abandonnées par l'agriculture et moyennement à fortement embroussaillées, et celles de zones humides et landes envahies par les ligneux
Diagnostic préalable	Oui pour affiner les propositions du cahier des charge
Condition d'éligibilité	Les modalités de gestion après le chantier d'ouverture seront établies au moment de la signature du contrat, en engagement rémunéré ou non rémunéré.
Actions similaires	A32303P : Financement des équipements pastoraux pour un projet de génie écologique A32303R : Entretien d'un milieu ouvert par pâturage A32304R : Entretien d'un milieu ouvert par fauchage A32305R : Entretien d'un milieu ouvert par gyrobroyage ou débroussaillage
Engagements	
Engagements rémunérés	- Bûcheronnage, coupe d'arbres, abattage des végétaux ligneux - Dévitalisation par annellation - Dessouchage - Rabotage des souches - Enlèvement des souches et grumes hors de la parcelle (le procédé de débardage sera choisi pour être le moins perturbant possible) - Débroussaillage, gyrobroyage, fauche, avec exportation des produits de la coupe - Broyage au sol et nettoyage du sol, exportation des produits - Arasage des tourradons - Frais de mise en décharge - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Engagements non rémunérés	- Respect des périodes d'autorisation des travaux - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions <u>Pour les zones humides :</u> - Pas de retournement. - Pas de mise en culture, de semis ou de plantation de végétaux. - Ne pas assécher, imperméabiliser, remblayer ou mettre en eau. - Ne pas fertiliser, ni amender, ni utiliser de produits phytosanitaires sauf mention contraire lors du diagnostic préalable.
Document d'enregistrement obligatoire	- Plan de localisation - Photos avant et après travaux conseillées - Diagnostic préalable - Cahier d'enregistrement : dates d'intervention, type de matériel, ... - Devis et factures
Contrôle et suivi	
Points de contrôle	- Tenue du cahier d'enregistrement des interventions (travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective et comparaison état initial/après travaux des surfaces engagées - Vérification des documents et enregistrements obligatoires
Suivi	- Superficie engagée - Etat de conservation des habitats

3

Bilan de la première année d'animation

Actions issues du Docob

✓ Animation des mesures agri-environnementales (MAEt) :

- Montage du projet agri-environnemental 2011
- Prestation de l'ADASEA 32 et l'ADASEA 65
- 2 réunions d'information auprès des exploitants gersois
- 4 rendez-vous individuels
- 2 diagnostics
- 4 MAEt souscrites :
 - *Gestion extensive des prairies avec baisse de la fertilisation* : 3,3ha ➡ *action 8.3*
 - *Gestion extensive des prairies avec baisse de la fertilisation et remise en état après inondations* : 10,2ha ➡ *action 8.3*
 - *Entretien de la ripisylve* : 137m ➡ *action 10.3*
 - *Reconversion de terres arables en prairies* : 3,8ha ➡ *action 8.2*
- **Surfaces totales contractualisées : 17,3ha et 137m de linéaire**

Bilan de la première année d'animation

Actions issues du Docob

✓ Animation de la charte de bonnes pratiques :

- Identification des contractants potentiels
- Signature par la communauté d'agglomération du Grand Tarbes de la charte sur le territoire du Caminadour :
 - Assistance au montage du dossier
 - Signature lors du salon Tarbes-Pyrénées-Passion le 24 juin 2011
 - Cosignataires : CAGT, Soues, Séméac, Tarbes, Aureilhan et Bours.
 - **Linéaire contractualisé : 9 km**



✓ Suivi scientifiques: étude Desman des Pyrénées ➡ *action 12.3*

- Objectif confirmer ou infirmer la présence du desman dans le site Natura 2000
- Période de prospection : décembre 2011 à février 2012
- **Pas de trace de Desman repérée à ce jour**

Merci de votre attention

